



3701 Jean-Talon O. coin Côte-des-Neiges 514-737-7477

www.exterminationabc.com

4CTUAL TÉS

27 mai 2015 / May 27, 2015

lesactualites.ca | 🌓 facebook.com/LesActualitesCdnNdg | 🕒 @LesActualitesca

La place pour tous vos achats

Plus de 100 magasins





Examen de la vue/complet Dépistage de maladies oculaires Lunettes et verres de contact Vaste choix de montures Réparations

5597, chemin Côte-des-Neiges 514-344-9191





PROCÉS APPLEBAUM Comparution le 1^{er} juin



DROGUE ET BB GUNS Journée de prévention



PROJET ROYALMOUNT Carbonleo dévoile son projet



AGENDA CULTUREL Des expositions pour l'été

Optimum

Nous sommes ouverts tard, au cas où...

OUVERT 24H

Promenades du Musée

5122, ch. de la Côte-des-Neiges 6411, Sherbrooke ouest

738-8464

12 ft wide

Waterproof

Floating floor

Easy to clean

8h00 - 23h00

Succursale N.D.G.

489-9345

8h00 - 23h00

Succursale Victoria

8h00 - 22h00 Succursale C.D.N. Centre d'achats Van Horne 739-1758

6180, ch. de la Côte-des-Neiges 739-8884 PHARMAPRI prenez soin de vous

MILLION TAPIS ET TUILES

Planchers flottants, 12 pieds de large, installation facile sans colle, souple, flexible et pas cassant.

- 100 couleurs pour toute la maison Imperméable
- Jusqu'à 15 ans de garantie
- Bruit réduit/Chaud
- Idéal pour les endroits où il y a de l'eau

à partir de 99d le pied carre



Meilleur prix garanti. Vente cyclone 65¢ PIED CARRÉ TAPIS ET PRÉLART 69¢ PIED CARRÉ CÉRAMIOUE

- Montréal West End 170, St. Jacques, Lachine (514) 365-1652
- Montréal Mile End 15, Bernard Est (coin blvd. St. Laurent), (514) 273-9983
- Laval Pont Viau 175, boul. de la Concorde Est (450) 663-9870



 Nouvelles **A**ctual tés

UdeM: le complexe des sciences et de génie

Les Actualités

Le futur complexe des sciences et de génie sur le site Outremont, ouvrira ses portes en 2019. Le site, entre les stations de métro Acadie et Outremont, a la superficie de 38 terrains de football. Il accueillera quelque 2200 étudiants et chercheurs dans les pavillons de l'Université de Montréal, de Polytechnique et de l'INRS.

Ce redéploiement de l'UdM provoquera l'émergence non seulement d'un nouveau campus mais d'un tout nouveau quartier. Pour Montréal il s'agit d'un investissement de l'ordre de 135,9 M\$ qui permettra de prolonger la trame urbaine des rues d'Outremont et d'y aménager sur le site quatre hectares de parcs et place publique ainsi qu'une esplanade de 1,5 hectare.

Les travaux d'infrastructures municipales débutant ce printemps comprennent la construction des infrastructures souterraines, un pont ferroviaire, quatre nouveaux parcs et une nouvelle rue.

Protégez votre vélo

L'organisme Prévention CDN-NDG procède au burinage de vélos depuis plusieurs années (plus de 140 l'an passé). C'est un projet fait en collaboration avec les PDQ 11 et 26. Les agents sociocommunautaires seront présents à chaque kiosque ainsi que l'équipe de Tandem CDN-NDG afin de vous donner des conseils et des trucs pour prévenir le vol de vélos et bien sûr, pour s'assurer que votre vélo est enregistré et

En cas de pluie, les kiosques peuvent être annulés/remis à plus tard. Veuillez contacter Tandem CDN—NDG ou l'un des PDQ 11 ou 26 afin d'être informés de tout changement.

Voici l'horaire prévu pour les kiosques de burinage (de 10h à midi):

- 3 juin, Parc Coffee (coin des rues Coffee et West Broadway)
- 18 juin, Parc Gilbert-Layton (coin des rues Chester et Mayfair)
- 22 juin, à l'intersection des rues Van Horne et Victoria
- 23 juin, Parc Kent (sur la rue Côte-des- Neiges)
- 30 juin, Parc Jean-Brillant (coin des rues Decelles et Jean-Brillant)
- 2 juillet, Parc Paul-Doyon (coin des rues Monkland et Girouard)
- 8 juillet, Oratoire Saint-Joseph (sur Queen-Mary)
- 9 juillet, Parc de la Savane (sur la rue Paré)
- 13 juillet, Parc Kent (sur la rue Côte-des-Neiges) *13h à 15h
- 14 juillet, à l'intersection des rues Décarie et Jean-Talon, près du Burger King
- 15 juillet, Métro Vendôme (sur le boulevard de Maisonneuve)
- 21 juillet, à l'intersection des rues Victoria et Van Horne
- 23 juillet, à l'intersection des rues Édouard- Montpetit et Decelles
- 29 juillet, Parc NDG (coin des rues Girouard et Côte-St-Antoine)
- 12 août, à l'intersection des rues Grand et de Maisonneuve



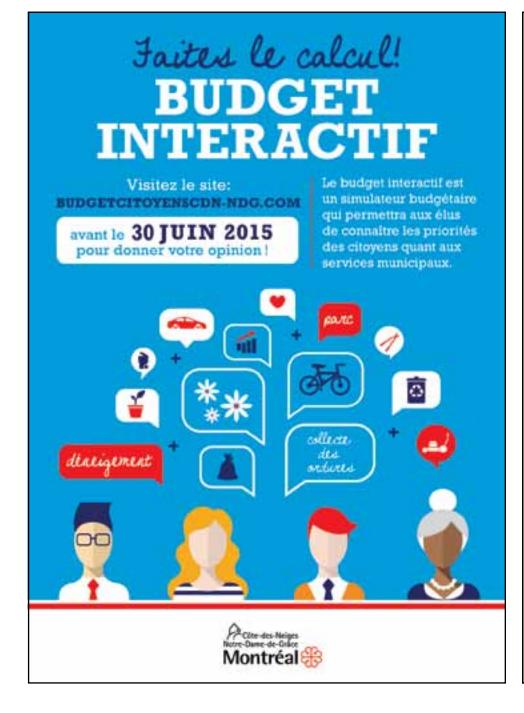
L'affaire Applebaum Jean-Yves Bisson, chef de division des permis de l'arrondissement CDN-NDG de 2006 à 2008 a reconnu en cour avoir accepté des pots-de-vin pour favoriser des projets immobiliers. Il écope d'une

> peine d'emprisonnement avec sursis. Il devra effectuer 241 heures de travaux Applebaum comparaitra devant la cour le communautaires et faire un don de 13 000 \$ à la Fondation de l'hôpital Saint-Justine.

> L'autre co-accusé dans cette affaire, l'ex permis aux promoteurs du Centre sportif conseiller municipal, Saulie Zajdel, a aussi plaidé coupable d'avoir réclamé 10 000 \$ situé au 3300, avenue Troie. Photo d'archives

à un promoteur immobilier en 2007. Il a écopé d'une peine d'emprisonnement avec sursis. Il devra payer 10 000 \$ à des organismes et effectuer 240 heures de travaux communautaires.

L'ex maire de l'arrondissement, Michael premier juin. Il répondra à des accusations dans une affaire en lien avec l'octroi de de NDG et d'un immeuble à condominiums





Actual Ités www.lesactualites.ca 27 mai 2015 / May 27, 2015 Nouvelles | 3

Journée de prévention du PDQ 26: drogue et BB guns

Thomas Deshaies

Le Poste de police de Côte-Des-Neiges Ouest (PDQ 26) organisait le 20 mai dernier une journée de sensibilisation et de prévention avec plus d'une vingtaine d'intervenants provenant de différents organismes communautaires du quartier. À l'ordre du jour, les nouvelles tendances dans la consommation de drogues chez les jeunes et les «BB guns». Nous avons participé à cette journée afin de faire le point sur ces enjeux.

Gisèle Moluh, conseillère en concertation pour le PDQ 26 a expliqué que c'était la première fois qu'était organisée une journée complète de prévention. L'année dernière, le PDQ 26 avait toutefois offert des ateliers sur des thématiques particulières. L'objectif est d'inviter des patrouilleurs à rencontrer les intervenants, à être en contact avec la communauté. Pour l'occasion, la caporale Mélanie Perrier de la Gendarmerie Royale Canadienne (GRC) est venue faire le point sur les nouvelles drogues en circulation. Tandis que François Lavigne, superviseur au PDQ 26 a abordé l'enjeu des BB guns.

Drogues: Nouvelles tendances

Caporale Perrier a expliqué qu'il y avait de plus en plus de consommation de drogue par «Patch». Il s'agirait d'une situation particulièrement

préoccupante au Centre de détention de Montréal et aux abords des hôpitaux. Un autre phénomène récent, c'est la consommation de GHB par des jeunes à des fins récréatives. Les effets ressentis, lors d'une consommation «modérée», seraient similaires à ceux ressentis lors de la consommation élevée d'alcool. Selon elle, les jeunes font ce choix pour des raisons économiques et aussi parce qu'il n'y a aucune calorie ingérée. De plus en plus de personnes se retrouvent également à l'hôpital en raison des «mauvais voyages» suite à la consommation de cannabis. La marijuana serait parfois beaucoup plus forte qu'il y a quelques années.

Ce qui préoccupe particulièrement les services de police, c'est la création, à chaque semaine, de nouvelles drogues de synthèses. «La tendance, c'est qu'on voit de plus en plus de nouvelles substances apparaître. Malheureusement, souvent, certaines de ces substances-là ne sont pas contrôlées au niveau du Code criminel. Donc, on vient ici détourner la loi.» a déploré Mélanie Perrier.

Madame Perrier affirme que la consommation de ces drogues n'est pas propre à Côtes-des-Neiges : «(...) Qu'on soit à Montréal, qu'on soit à Québec, dans un petit village ou dans le Grand Nord, on retrouve de tout et les problématiques sont les mêmes. Mais c'est sûr que lorsqu'on est à Montréal, où on a une concentration de population plus élevée, il y a des problèmes un peu

plus grands.»

Selon elle, il ne faut pas tenter de faire «peur» aux jeunes, mas plutôt travailler à les informer sur les impacts de ces drogues et ainsi, leur fournir les outils pour qu'ils soient en mesure de faire les bons choix. Il faudrait leur rappeler qu'ils ne savent jamais réellement quelle substance ils se procurent en réalité.

BB GUN

Le policier François Lavigne a expliqué que les «BB Guns» étaient en fait, des armes conçues à des fins récréatives. La carabine à plombs peut être, par exemple, classée dans cette catégorie. La problématique c'est que, depuis quelques années, de plus en plus de ces armes ont une apparence presque identique à celle des vraies armes à feu. Selon monsieur Lavigne, cette tendance est apparue au même moment de l'adoption de la loi C-10 par le gouvernement Harper. François Lavigne explique que les changements au Code criminel occasionnés par cette loi imposent une peine minimum de 4 ans en cas de vol qualifié. Les malfaiteurs croyaient ainsi qu'ils contourneraient la loi en utilisant un «BB Guns» puisqu'il ne s'agirait pas d'une arme à feu en soi. Il y avait donc une nouvelle «demande». Cependant, c'est une mauvaise interprétation de la loi puisque celle-ci pénalise également l'utilisation d'arme factice lors d'un vol selon les mêmes modalités.

Le problème selon monsieur Lavigne, c'est que les BB guns sont en vente libre dans les grandes surfaces : «C'est une tendance parce que c'est quelque chose qui est accessible à tout le monde. Parce que quelqu'un qui est mal intentionné est capable de se procurer cela». Les BB guns peuvent en effet porter de graves lésions corporelles, même si elles ne sont pas considérées comme des armes à feu.

Il mentionne cependant que, dans la plupart des cas, les individus s'en procurent à des fins récréatives, mais qu'ils ne prennentparfois malheureusement pas les précautions nécessaires. Certains jeunes se promènent ainsi avec l'arme à la ceinture, occasionnant ainsi de fréquents appels au 911. L'apparence réelle de l'arme a souvent occasionné des arrestations musclées puisque les policiers ne peuvent se permettre de prendre une chance». Ils ne sont pas en mesure, à vue, de différencier une arme à feu, d'un BB gun. Ils doivent donc immédiatement neutraliser le sujet.

Le policier Lavigne a affirmé qu'il y aurait eu 2-3 cas dans Côtes-des-Neiges la semaine du 11 mai. Le 19 mai, il y aurait également eu une altercation entre des jeunes dans une station de métro. L'un des jeunes portait sur lui un BB Gun, ce qui a provoqué une intervention musclée de la part des policiers. «C'est pas juste à Montréal que ça se passe. Ce n'est pas une problématique isolée de Côtes-des-Neiges, c'est une tendance générale.» a-t-il affirmé.

Nos stations de métro sont-elles sécuritaires ?



Les Actualités

Le 19 avril dernier, Radio-Canada publiait un article sur le taux de criminalité dans les stations de métro. Le Service de police de la Ville de Montréal a voulu se faire rassurant en précisant que le métro de Montréal est un des métros les plus sécuritaires du monde.

Près de 155 inspecteurs de la Société

de transport de Montréal (STM) et 115 patrouilleurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) assurent la sécurité en tout temps. Il faut noter cependant que La Société de transport de Montréal (STM), qui fait face à des défis financiers, a diminué le nombre d'agents de surveillance dans le réseau. De 170 en janvier 2015, ils sont passés à 155 aujourd'hui.

Selon l'inspecteur responsable de la section métro du SPVM, l'essentiel des crimes, délits et accidents concerne des méfaits, des vols, la lutte contre flânage, les billets d'infraction, les personnes malades ou les objets perdus.

Avec près de 13 millions de passagers par an, la station de métro Berri-UQAM est de loin la plus fréquentée. Elle est donc la plus touchée par les crimes et les incidents, selon les données du SPVM. Les policiers sont intervenus 417 fois en 2013, soit plus d'une fois par jour. Le nombre de crimes et incidents par million de passages est de 32.

La station George-Vanier, 68e sur

68 stations pour l'achalandage, est pourtant 6e pour la criminalité et les incidents.

Voici un tableau exposant le nombre de crimes et incidents par million de passages dans chacune des stations de métro desservant l'arrondissement selon Prévention CDN-NDG:

Station	Nombre
Édouard-Montpetit	3,9
Université de Montréal	0,9
Côte-des-Neiges	6,2
Snowdon	9
Villa-Maria	6,3
Vendôme	5,7
De la Savane	2,1
Namur	4,2
Côte-Sainte-Catherine	1,5
Plamondon	6,1

Courrier des lecteurs

L'expérience piétonne...

Dans son numéro du 13 mai, le journal citait un document de réflexion dans lequel on aurait affirmé que l'expérience piétonne du chemin de la Côte-des-Neiges n'est pas intéressante, et annonçait que la solution à ce problème, selon le conseil d'arrondissement, était une réglementation de l'affichage commercial. Eh bien, si j'en crois le nombre de piétons que je peux voir tous les jours marcher le long du chemin de la Côte-des-Neiges, cette expérience n'est pas si mauvaise que ça. Néanmoins, si le conseil veut l'avis d'un habitant piéton du quartier, qui a fait autre chose que de le parcourir en voiture, eh bien, la voici.

Ce qui nuit à mon expérience piétonne, ce n'est pas l'affichage commercial. Au contraire, il donne de la vie, et, dans la vie, tout n'est pas formaté. Ce qui nuit, donc, c'est plutôt les lacs qui se forment à certains coins de rue à chaque averse ou dégel, et qui ne disparaissent que par évaporation; c'est la patinoire que devient trop souvent la pente de l'hôpital juif; ce sont les automobilistes qui tournent illégalement à gauche et qui n'ont donc pas le temps de regarder si un piéton est dans leur chemin; c'est aussi les feux rouges inutiles pour les piétons, comme au coin de la rue de la Peltrie et de l'avenue Carlton (au contraire de celui de la rue Swail).

Et si c'est l'affichage qui vous chicote, vous pourriez commencer par ramasser toutes les affiches orange qui traînent des chantiers passés. L'automne dernier, on a remis debout au coin de l'avenue Linton une vieille affiche qui annonçait des travaux en février, travaux qui ont eu lien en février... 2014 ou en 2013. Ce matin, l'affiche était encore là...

Sylvain Auclair

Monsieur Auclair,

Vous avez absolument raison de déplorer l'état du chemin de la Côte-des-Neiges. Cependant, j'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux de réfection du chemin entre Éduard-Montpetit et Queen Mary débuteront le 1er juillet. On prévoit réparer la chaussée, les trottoirs, changer les feux de circulation pour sécuriser la traversée des piétons, installer de nouveau mobilier urbain, installer des mails centraux et les verdir. Ces travaux sont en cohérence avec le règlement d'affichage qui souhaite enlever les enseignes de mauvaise qualité ou les toiles accrochées dans les vitrines.

Comme les abords du chemin de la Côte-des-Neiges recèlent de nombreux trésors patrimoniaux qui méritent d'être mis en valeur à l'occasion des festivités soulignant le 375° de Montréal, je mène une bataille acharnée pour qu'il fasse peau neuve et que ce chemin patrimonial soit reconnu et marqué dans les projets soulignant le 375° de Montréal en 2017.

Cependant, je déplore que mes collègues, membres du conseil d'arrondissement, aient voté contre un projet que j'avais proposé pour marquer cet événement. C'était un projet de construction d'un kiosque touristique et historique qui aurait pu rappeler à tous l'histoire du versant nord de la montagne. Je vous remercie de l'attention que vous portiez au magnifique district de Côtedes-Neiges.

Magda Popeanu, conseillère de Côte-des-Neiges

Les terrains de pétanque du parc Jean-Brillant

M. le maire de l'arrondissement, Mme la conseillère de Côte-des-Neiges,

En 2008, des travaux au parc Jean Brillant pour des jeux d'eau pour les enfants ont obligé les architectes à enlever les 3 terrains de pétanque qui se trouvaient sous des arbres matures qui donnaient de l'ombre sur ces terrains.

Après une rencontre avec les élus du temps, on nous a alors promis d'installer 2 nouveaux terrains de pétanque avec des toiles au-dessus, le temps que les nouveaux arbres produisent de l'ombre. Trois toiles ont en effet été installées chaque année de 2008 à 2013.

Nous sommes un groupe de retraités qui jouons régulièrement à la pétanque, la semaine, le jour, pour laisser la place à d'autres groupes qui ne peuvent venir que le soir ou les fins de semaine. Il y a plusieurs résidents, étudiants et professeurs de l'université qui fréquentent ces terrains. Nous avons besoin d'ombre quant il fait très chaud sous le soleil.

Or, à la fin de l'été 2013, les toiles ont été retirées et lancées pêle-mêle, mouillées dans le camion de la ville. Ces toiles doivent être traitées comme les boyaux de pompiers: être enlevées en les roulant, déroulées à l'entrepôt, séchées, roulées à nouveau et gardées au sec. J'ignore comment ces toiles ont été entreposées mais depuis...il n'y a plus de toiles.

Au printemps 2014 on a commencé à demander l'installation des toiles pour la belle saison. Si on ne demandait pas, rien ne se faisait. Donc on demandait, pour finalement apprendre en juin 2014 que les toiles n'étaient plus bonnes et qu'on n'en aurait pas. On en n'a pas eu et on a eu chaud! D'autant plus que les nouveaux arbres plantés en 2008 sont chétifs, presque malades et donnent peu d'ombre pour l'instant. À la ville on nous a laissé entendre qu'il y avait un projet pour un abri permanent comme sur plusieurs de terrains de bocce dans la ville !!! Mais cette année, plus rien. Et il va faire encore beau et chaud. Par contre il y a eu plein de travaux au parc Jean Brillant : chapiteau permanent pour activités et spectacles, parcours avec appareils d'exercice et en ce moment, aménagement de la partie du parc pour enfants plus âgés. Mais pas de toiles pour nos terrains. Et en plus, ces 2 terrains de pétanque n'ont jamais été entretenus depuis 2008. Notre groupe demande donc de nouvelles toiles (les poteaux étant encore là, ce serait la solution la plus rapide et, je crois, la plus économique) ou la construction d'un toit permanent, toit complet ou demi-toit, le plus vite possible.

Un entretien annuel au printemps est à conseiller : nivelage, nouveau petit gravier. C'est pas si cher!

La ville devrait être fière d'avoir des aînés actifs.

Je crois que comme payeurs de taxes (depuis assez longtemps puisque nous sommes retraités) on apprécierait ces travaux.

Merci de votre attention

Jocelyne Bonnier, pour le groupe de retraités

AGENDA
ACTIVITÉS NE MANQUEZ PAS 17 juin
ESTIVALES



OPÉRATION – PRÉVENTION – QUALITÉ INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE ET EAU ROUGEÂTRE

Du 1er juin au 31 juillet 2015 approximativement

Entre 7 h et 16 h, du lundi au vendredi, la compagnie SNC-Lavalin (Aqua Data), mandatée par la Ville de Montréal, effectue une inspection complète des bornes d'incendie sur tout le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Damede-Grâce afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie.

En quoi consistent les travaux ?

À l'aide d'un système de miroirs, SNC-Lavalin (Aqua Data) vérifie le mécanisme de fonctionnement de la borne d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Tout cela vise la sécurité en cas d'incendie.



Conséquemment, il peut y avoir une baisse temporaire de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille). Cela peut occasionner certains désagréments, dont les taches sur les tissus. Il n'y a toutefois aucun danger pour la santé.

Que faire en cas d'eau rouillée ?

L'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore.



Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de l'arrondissement, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pourrez effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures et journées mentionnées ci-haut.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau Accès Montréal de l'arrondissement en composant le

L'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce s'excuse des inconvénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service, et vous remercie de votre compréhension.

Pour réagir à l'actualité : redaction@lesactualites.ca

Vers une plus grande implication des citoyens dans la démocratie municipale

Marvin Rotrand, conseiller de Snowdon et Frédéric Lapointe, président de la Ligue d'action civique, proposent la tenue d'un large débat public d'ici la prochaine élection municipale.

- Le système majoritaire uninominal à un tour devrait-il être remplacé par un mode de scrutin préférentiel comme celui envisagé par Toronto pour 2018?

- Les partis politiques, qui n'existent nulle part ailleurs au Canada, sauf à Vancouver, contribuent-ils positivement à la gouvernance municipale de Montréal?

- Les citoyens devraient-ils avoir le droit d'initier des référendums?

- La taille du conseil municipal estelle adéquate?

MM. Rotrand et Lapointe croient que ces questions devraient faire l'objet d'une large consultation des montréalais.

«La révision des cadre et découpage électoraux actuels se fait aux quatre ans, mais tout se décide à l'interne. Les citoyens ne peuvent que contester la proposition faite par la Ville, ce qui les exclut d'emblée de toute une réflexion pertinente sur la qualité et la représentativité de nos instances démocratiques», explique Fréderic Lapointe. «Ce que l'on propose, c'est d'impliquer les citoyens, dès le départ,

dans une discussion qui mènera à la proposition qui sera ultimement adoptée par le conseil de ville. Se réapproprier la démocratie municipale, choisir le type de représentants et les structures qui nous conviennent, ce sont des questions fondamentales. Au fond, les citoyens sont les premiers concernés par ces questions. D'une manière ou d'une autre, ils doivent être consultés sur le modèle qui leur convient», d'ajouter M. Lapointe.

«Nous proposons la tenue d'une consultation par une entité indépendante du conseil de ville. L'OCPM pourrait jouer ce rôle ou encore un comité crédible de sages mandaté par le conseil de ville. Notre objectif n'est pas de nous prononcer sur le meilleur cadre électoral, mais plutôt de nous assurer que les citoyens soient informés et impliqués dans le processus», a indiqué M. Rotrand.

«J'ai d'ailleurs înterpellé en ce sens mon collègue, M. Lionel Perez, à titre du membre du conseil exécutif responsable de la démocratie à la ville. J'espère qu'il donnera rapidement suite à notre proposition. Après tout, il n'y a pas eu de débat majeur sur la gouvernance montréalaise depuis le Sommet de Montréal en 2002», a conclu le conseiller Rotrand.

Réfection des rues et trottoirs

Les Actualités

Lors de sa réunion du 16 mars dernier, le conseil d'arrondissement a entériné l'octroi de contrats de réparation des rues et trottoirs à trois compagnies qui effectueront les travaux au cours de l'été. Les travaux s'échelonneront du 15 juin au 15 septembre prochains.

Le Groupe Héxagone, Construction Soter et Construction Beau-Val se partageront les 3,4 millions \$ alloués par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la ville centre.

La liste des rues visées par ce programme est la suivante :

- Mountain-Sights, de Atherton à Powell
- Plamondon, de Westbury à Lemieux
- Carlton, de Lemieux à Victoria
- Van-Horne, de Clanranald à McLynn
- Coolbrook, de Durnford à Van-Horne
- Labarre, depuis Sorel
- Ellendale, du chemin CDN à Decelles
- Lavoie, de Linton à Barclay
- Chambois, de Glencoe à Douglas
- Édouard-Montpetit, de Lavoie à Légaré
- Prud'homme, de Saint-Jacques à Crowley
- Belgrave, de Saint-Jacques à Upper Lachine
- Marlowe, de de maisonneuve à Sherbrooke
- Vendome, de de Maisonneuve à Sherbrooke
- West-Hill, de Godfrey à Monkland
- Connaught, de Saint-Jacques à Harley
- Fileding, de Cornonation à Saint-Ignatus
- Patricia, de Chester à Connaught
- Mariette, de Monkland à Terrebonne



DES ÉCONOMIES D'IMPÔT POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Le gouvernement du Canada vous affre de nouveaux moyens pour vous aider et pour aider votre famille à économiser de l'Impôt. Des moyens comme ceux-ci :

- La baisse d'impôt pour les familles: Les couples qui ont des enfants de moins de 18 ans. pouvent désarmais fractionner lours revenus, c'est-à-dire en transférer une partie du conjoint au revenu le plus élevé à l'autre conjoint aux fins de l'impôt.
- Le compte d'épargne libre d'impôt: À compter de 2015, vous pourrez gagner un revenu de placement plus êlevé que jamais à l'abri de l'impôt. Conservez une plus grande part de vos économies ou consacrez-les aux choses qui vous importent le plus.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE PLANDACTION.GC.CA Sous réserve de l'approbation du Parlement,





NOUVEIIES _________ ALECTUAL!TÉS



Carbonleo dévoile son projet Royalmount

Les Actualités

La compagnie Carbonleo projette de construire le projet Royalmount, un centre commercial multifonctionnel de 1,7 milliard de dollars, dans une partie sous-utilisée du secteur industriel de la Ville de Mont-Royal, à l'angle sud-ouest des autoroutes 15 et 40. Ce qui lui a valu le nom de projet Quinze40.

«Le projet Royalmount sera adapté à la nouvelle réalité virtuelle des tendances en consommation. De plus, le style architectural confèrera une très forte valeur ajoutée à notre projet de développemen », a déclaré Claude Marcotte, vice-président exécutif de Carbonleo, lors du dévoilement public du projet.

Le projet offrira un accès à des activités commerciales et de divertissement, ainsi qu'à un large éventail de biens et services. Le consommateur bénéficiera d'une offre de services dans un environnement où il retrouvera, à distance de marche, des grandes bannières présentement absentes du paysage

commercial québécois, des activités de divertissement telles qu'une agora extérieure sur un toit vert et animé, des salles de cinéma intérieures, un cinéparc sur le toit vert, une salle de spectacle, un parc aquatique, des restaurants et des terrasses, une patinoire extérieure, ainsi que deux hôtels et des édifices à bureaux.

Le projet permettra d'offrir aux montréalais ce qu'ils vont souvent chercher sur la Rive Nord et sur la Rive Sud, voire même à l'extérieur de la province.

Sa densité sera importante, avec une superficie de plus de quatre millions de pieds carrés sur un terrain de 2,5 millions de pieds carrés.

Un nouveau cœur commercial pour Ville Mont-Royal

Le projet est délimité au nord par l'autoroute Métropolitaine (A40) et l'autoroute de la Côte-de-Liesse (A520), à l'est par l'autoroute Décarie (A15) et, au sud, par l'avenue Royalmount. Il permettra de requalifier et de densifier une partie du secteur industriel actuellement sous-utilisé de Ville de Mont-Royal. Il se situe à proximité

de nombreux secteurs habités (Ville Mont-Royal, Hampstead, Côte Saint-Luc, les arrondissements montréalais de Saint-Laurent, de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce), et, plus particulièrement, près des projets résidentiels Le Triangle et de l'ancien Hippodrome de Montréal.

Le visiteur pourra accéder au site par l'entrée principale de l'avenue Royalmount, où il découvrira d'abord une grande place extérieure entourée de restaurants, des fontaines animées et des boutiques. Il poursuivra ensuite son parcours à travers les trois étages intérieurs du complexe. Sur le toit vert, il pourra assister à des divers événements et animations proposés à l'agora, se restaurer, amener ses enfants au parc aquatique ou à la patinoire durant l'hiver, aller au cinéma ou encore voir un spectacle de type Broadway dans une salle pouvant accueillir jusqu'à 3 000 personnes.

8 000 places de stationnement, toutes intérieures seront disponibles.

L'approbation par la Ville de Mont-Royal, la Ville de Montréal, le ministère des Transports du Québec et la Société de transport de Montréal sont toutefois nécessaires.

Pour faciliter les déplacements piétonniers depuis la station De la Savane jusqu'à au projet, Carbonleo propose de construire une passerelle au-dessus de l'autoroute Décarie. Le promoteur estime que le tiers des visiteurs du projet s'y rendra en transport collectif.

Des études de circulation réalisées par WSP Global pour le compte de Carbonleo prétendent que le projet n'ajoutera qu'environ 5 % de flux journaliers supplémentaires aux automobiles roulant présentement sur les autoroutes 15 et 40.

Les retombées économiques seront majeures selon Carbonleo : création de 15 000 emplois et revenus fonciers annuels de 40 M\$ pour la Ville de Mont-Royal et l'agglomération de Montréal...

Le début des travaux est conditionnel à l'obtention des autorisations municipales. Si tout se déroule comme prévu, la construction commencera à la fin 2017 pour une inauguration planifiée en 2021.

Actual!tés www.lesactualites.ca 27 mai 2015 / May 27, 2015 Nouvelles | 7





Pour un projet plus équilibré et axé sur le développement durable

Marvin Rotrand, conseiller de Snowdon, réitère son inquiétude à l'égard du projet Royalmount, aussi connu sous le nom de Complexe commercial Quinze40, et propose plutôt un redéveloppement mixte, à la fois résidentiel et commercial, à la jonction des autoroutes 40 et 15.

Le conseiller Rotrand se dit ouvert à des investissements et au redéveloppement du secteur, mais considère que le projet actuel, demeure problématique. «Ce projet repose sur une vision urbanistique des années 60, où la voiture prend toute la place. Les impacts sur la circulation seront majeurs. On parle de près de 40 000 voitures qui s'ajouteront dans un secteur déjà très congestionné. C'est un nonsens», a mentionné M. Rotrand.

«Par ailleurs, le communiqué de presse du promoteur présente des contradictions. Il confirme 8000 places de stationnement souterrain, ce qui en ferait un des plus grands stationnements au Québec. En même temps, il prétend que son projet ne va pas augmenter la congestion dans le secteur. Pourtant, 5% d'augmentation du trafic sur les

autoroutes 15 et 40, c'est beaucoup de voitures», a commenté M. Rotrand.

«Une telle congestion nécessiterait des investissements publics majeurs pour l'atténuer. En plus de ces coûts, force est d'admettre que les impacts économiques positifs du projet ne sont pas clairs. Les rues commerciales aux alentours feront les frais de l'arrivée de ce nouveau complexe commercial. Dévitaliser un secteur pour en revitaliser un autre, ça ne me semble pas une stratégie très gagnante pour Montréal», d'ajouter Marvin Rotrand.

«Le conseil de ville doit négocier avec le promoteur. On a le temps de le faire étant donné que la construction ne doit commencer qu'à la fin de 2017. Nous devons dire oui au redéveloppement du secteur des autoroutes 15 et 40, mais à travers un projet plus intelligent, plus équilibré lequel serait mixte, dense et inclurait à la fois du développement résidentiel et commercial. Un tel projet respecterait davantage les principes de développement durable, tout en contribuant à revitaliser ce secteur et en créant des emplois pour les Montréalais», de conclure M. Rotrand.

Éditorial

Oui au projet Royalmount

On n'a pas besoin d'une nouvelle salle de spectacles à Montréal. C'est du développement qui va être enlevé au centre-ville, qui cannibalise

ontréal.

La question n'est pas de savoir si le Royalmount est beau mais si Montréal en a besoin.

Il faut qu'on me fasse la preuve que le trafic ne sera pas augmenté. On n'a pas besoin de plus d'espaces commerciaux, d'espaces de bureaux ni de salles de spectacles.

Une certaine élite montréalaise a une vision si égocentrique de sa métropole, qu'elle réagit de manière épidermique à tout autre idée de développement.

Le projet Royalmount a plusieurs mérites. Le premier est que ses promoteurs envisagent un investissement privé de 1,7 milliard de dollars, créateur de 15 000 emplois. Je ne suis pas étonné d'entendre cette élite dire non. Ce n'est pas elle qui a besoin de ces emplois quant bien même il n'y en aurait que 10 000. Ce sont des gens des quartiers tels Saint-Laurent, Cartierville ou Côtedes-Neiges qui espérons, en bénéficieraient en partie.

Le second mérite est justement de s'installer dans une zone industrielle désaffectée depuis des décennies en plein cœur de l'île, limitrophe à un autre trou béant, celui de l'hippodrome bien que cela pose un défi en terme de congestion.

Or, pour contrer le développement des couronnes nord et sud, cette élite choisit de développer le centre ville et les quartiers centraux (Quartier des spectacles, Quartier latin, Quartier des affaires, Vieux-Montréal, Plateau), au détriment de tous les quartiers périphériques qui sont devenus au fil des ans de véritables déserts sur les plans commercial, culturel ou touristique. Ce n'est pas seulement Montréal contre sa banlieue mais Montréal contre ses quartiers qu'elle a cannibalisé

Je ne m'attarderai pas sur le quartiers montréalais de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord ou Verdun. Je parlerai de celui que je connais mieux, l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG).

Ou étiez-vous défenseurs de la vie de quartier quand le Cinéma V sur la rue Sherbrooke, ou le Théâtre Snowdon sur le boulevard Décarie agonisaient? Quels aides reçoivent les résidents qui tentent péniblement de les ressusciter? Évidemment, ils ne sont situés ni dans le Quartier latin ni celui des spectacles. Rien ne doit porter ombrage à ces hauts lieux de la culture, même si ces initiatives se situent au coeur de l'île de Montréal.

Ou êtes-vous défenseurs du commerce de proximité quant des artères agonisent et se vident: la rue Sherbrooke ouest, la rue Somerled, le chemin Reine-Marie ou le chemin de la Côte-des-Neiges.

Ou étiez-vous détracteurs de l'automobile, quant l'Association des gens d'affaires de Côte-des-Neiges après des mois de recherches et d'analyses publiait un rapport sur la mobilité durable territoriale et organisait le 16 mai 2011 un Forum sur ce sujet. Vous étiez absent de ce forum, monsieur Rotrand.

Je relis un paragraphe du préambule de ce rapport : «les engorgements des voies d'accès entraînent des pertes de productivité, diminue la qualité de vie, augmentent le stress des personnes, nuisent à la santé et à la sécurité des gens, menacés par les problème de la qualité de l'air et les accidents de la circulation. Congestion, densité, sécurité, réduction des polluants, il faut revoir ces irritants et repenser les décisions en matière de transport des gens, des marchandises et des déchets en intégrant l'économie, l'environnement, la santé, la qualité de vie et l'utilisation de l'espace urbain sur notre territoire.»

Ne pas permettre le projet Carbonleo pour le motif qu'il aggrave de manière significative la congestion du secteur est de la pensée magique. La congestion actuelle demeure un problème grave non résolue.

«Le secret du succès, s'il existe, est la faculté de se mettre à la place de l'autre et de considérer les choses de son point de vue autant que du nôtre.» *Henry Ford*.

Souhaitons que nos élites montréalaises suivent ce chemin.

Victor Afriat, éditeur





Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce

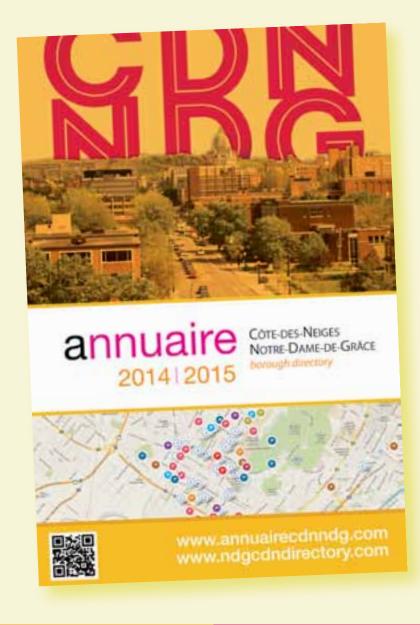
borough directory

50 000 EXEMPLAIRES

L'annuaire sera distribué dans:

- Côte-des-Neiges
- Notre-Dame-de-Grâce (35 000 exemplaires)
- Ville Mont-Royal
- Outremont
- Westmount
- Centre-Ville (15 000 exemplaires)

PARUTIONSeptembre 2015



50 000 COPIES

Distribued in:

- Côte-des-Neiges
- Notre-Dame-de-Grâce (35,000 copies)
- TMR
- Outremont
- Westmount
- Downtown (15,000 copies)

PUBLICATIONSeptember, 2015

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT!

RESERVE YOUR SPACE NOW!

CONTACTEZ-NOUS | CONTACT US

514 342-0386 | vente@lesactualites.ca

Actual TÉS www.lesactualites.ca 27 mai 2015 / May 27, 2015 Culture I

Des expositions durant l'été

Les Actualités

LE SENS DU QUOTIDIEN

Alain Laframboise est né à Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes en 1947. Il est titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art de l'Université de Montréal (1974) et d'un doctorat en philosophie et esthétique des formes de l'Université de Paris X-Nanterre (1980). Spécialiste de l'art de la Renaissance, il a enseigné l'histoire et la théorie de l'art à l'Université de Montréal de 1976 à 2008. Il a cofondé et codirigé les éditions et la revue TROIS de 1985 à 1996 et publié plusieurs textes consacrés à l'art contemporain à titre de critique d'art et de commissaire. Artiste, il a exposé, à partir de 1983 des œuvres revisitant, depuis Poussin jusqu'à Duchamp, en passant par Cornell, les dispositifs de la représentation : d'abord sous forme de «boîtes» aux techniques mixtes pour ensuite emprunter surtout au médium photographique dans le cadre d'expositions individuelles et collectives tant au Canada qu'en Europe. Enfin, mentionnons que ses œuvres figurent dans plusieurs collections publiques et privées. Il est représenté par la Galerie Graff à Montréal.

Réunissant, sur une période de plus de trente ans, des séries photographiques, des assemblages sculpturaux et des projections vidéographiques, l'exposition Alain Laframboise: Le sens du quotidien constitue un véritable itinéraire de vie artistique. Tel un voyage temporel, elle présente des visions domestiquées de notre quotidien qui, ne se donnant qu'à la volée du temps et des heures qui défilent, focalisent sur l'ordre des choses qui perpétuellement nous échappe.

Constituant un survol exhaustif de l'œuvre de Laframboise, l'exposition porte un regard particulier sur un univers d'objets-témoins d'une certaine culture populaire : des photographies, scénographiant de magnifiques scènes



de genre, accentuent notre présence aux choses. Des assemblages sculpturaux, s'apparentant à des cabinets de curiosités, composés d'objets collectionnés au gré de flâneries aux puces, invitent, dans leur rapprochement, à redéfinir la symbolique des éléments qui les composent. Et, des images filmées, mettant en scène des poupées et des figurines pivotant sur ellesmêmes, métaphorisent l'éternel Maison de la culture CDN

recommencement de la vie journalière tout comme elles communiquent un sentiment de familiarité au travers d'une prise de conscience des qualités esthétiques que renferment les objets de la vie courante. Du 5 mai au 14 septembre au Centre d'exposition de l'Université de Montréal.

LE PEINT QUOTIDIEN

De son coté, le musée de l'Oratoire Saint-Joseph présente cet été les peintures à la tempera d'André Bergeron, peintre lithographe. Dans cette exposition se marient les horizons et les arbres des paysages, les verts des plantes, les rouges, les roses et les jaunes des fleurs des jardins avoisinants et quelques scènes d'hiver tout près de l'atelier.

Du 8 mai au 12 octobre

BARDA SUR LE TOIT

Cet été, les créateurs de l'atelier Barda prendront d'assaut la terrasse de la maison de la culture de Côtedes-Neiges. Ils nous proposeront un chantier en développement sous forme d'amalgames de matériaux recyclés, d'ossatures en bois évoquant des petits abris, des refuges secrets à investir... Matières, lumières, compositions, sont quelques-unes des pistes de réflexion qui guideront leur travail de réappropriation des lieux, évoquant au passage l'idée d'intimité et d'habitation idéale, au sein même de la grande ville bouillonnante...

Du 25 juin au 27 septembre

LE MONDE EN CHANTIER : ARCHITECTURES FICTIVES

Ce projet d'exposition collective repose essentiellement sur le travail de créateurs passionnés qui explorent à leurs façons les notions fondamentales d'utopie, de rêve et de fiction qui sont reliées au grand thème de l'habitation. Leurs œuvres, pour la plupart élaborées à partir de matériaux simples et accessibles,

laissent entrevoir mondes des imaginaires ludiques, riches et multiformes englobant les sphères de l'onirisme et de la poésie, mais aussi celles, plus concrètes, de la construction, du savoir-faire et de

l'organisation spatiale. La magie toute simple qui rayonne de leurs travaux a l'étrange capacité de toucher et d'émouvoir. En outre, pour son plus grand plaisir, le visiteur sera amené à imaginer sa propre vision poétique d'une architecture idéale ou d'un urbanisme utopique, et à prolonger sa rêverie sur ce grand thème qu'est l'habitation.

Du 25 juin 2015 au 22 août à la



Cinéma: des productions d'ici

Des élèves de l'arrondissement ont été récompensés à l'occasion de la 6e édition du gala CLIP qui s'est déroulé le 14 mai dernier au cinéma Cineplex Quartier Latin et à la salle Pierre-Mercure: le Prix Révélation de l'année a été remis à Jade Élizabeth Monette (école secondaire Lavoie) pour son implication dans le film L'aspirant espion. Le CLIP cinéma d'ici et le Prix du public au film 5287 (école secondaire Saint-Luc). Le gala réunissait 600 jeunes issus de 24 écoles secondaires des quatre coins de la province qui y présentaient leurs productions cinématographiques sous le thème « cinéma d'ici ». Treize prix ont été remis pour récompenser les meilleurs films parmi les 24 projets présentés. Le gala CLIP est le point culminant pour ces jeunes qui ont travaillé de septembre à mai, à écrire, produire et réaliser un court métrage de 3 minutes avec l'aide d'étudiants universitaires en cinéma. CLIP est un projet visant à contrer le décrochage scolaire.

Les vidéos sont disponibles sur notre site internet.

[Les Actualités] Photo gracieuseté



Les membres du conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi de Notre-Dame-de-Grâce ont le plaisir de vous annoncer leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 18 juin à 18h00 au 6370, Sherbrooke Ouest – Montréal (Québec) H4B 1M9.

Le Carrefour jeunesse-emploi de NDG est un organisme communautaire dont le mandat principal est de soutenir l'employabilité et l'entrepreneuriat à travers plusieurs services bilingues et gratuits offerts dans les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, de Côte-Saint Luc, de Montréal Ouest et de Hampstead.

Pour nous joindre: (514) 482-6665 #230

mariecjendg@gmail.com www.cje-ndg.com

À LOUER

3921 Barclay 3 ½ et 4 ½ Immeuble de 7 logements, propre et tranquille. Plancher de bois franc. Appartements disponibles immédiatement et pour le 1er juillet. Dernier mois gratuit. Réfrigérateur et cuisinière inclus. Pour les visites contacter le (514) 735-7522.

COUNSELING PROFESSIONNEL EN NUTRITION ET EN SAINES HABITUDES DE VIE

GILDA C. DELAUNAY,

NUTRITION MOTIVATION SANTÉ

Approche personnalisée et motivationnelle, basée sur

le respect et l'empathie, pour vous aider à atteindre vos objectifs de santé.

Spécialités : gestion du poids, compulsion alimentaire,

ypertension artérielle, cholestérol ou triglycérides sanguin

élevés, maladies cardiovasculaires, diabète, troubles digestifs, intolérances, végétarisme, ménopause, et autres

Tél.: 514-803-4422

Complexe de santé Reine Elizabeth 2100, ave. Marlowe, bur. 322, Westmour

Courriel: delaunay.nutrition@omail.com

SERVICE

Aide aux devoirs: Maths, Français,... à partir de 12\$/h Tél: (514) 733-4777 www.educatif.ca

Prenez avis que Priya Elakmana, dont l'adresse du domicile est le 4873 rue Vézina, appartement 15, Montréal, Québec, H3W 1B9, présentera au Directeur de l'État civil , en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Mithoona Sandramohan en celui de Mithoona Sandralingam

AVIS LÉGAL

AVIS LÉGAL

Prenez avis que Saiem Naveed dont l'adresse de domicile est le 2355 ave. West Hill à Montréal, Québec, Canada H4B 253, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Saiem Naveed en celui de Saiem Hussain Shah. Cet avis est rempli et signé à Montréal le 23 avril 2015 par Andleeb Arbab.

restaurant et traiteur depuis 1998

fine cuisine russe et européenne

5024 ch. Côte-des-Neiges, Montréal Tél.: 514-735-3886 Réservation fin de semaine

www.restaurantermitage.com



petite annonce dans cette page

COMMENT ANNONCER?

PAR TÉLÉPHONE: 514-945-4650
PAR COURRIEL: journal@lesactualites.ca
SUR LE SITE INTERNET: www.lesactualites.ca
(rubrique Petites annonces)

HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

> ASSUREZ-VOUS D'UNE GRANDE VISIBILITÉ À PETIT PRIX!

Prochaine parution : 17 juin
Date de tombée : 12 juin

Actual!Tés

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Case postale 44529, CSP Barclay Montréal (Québec) H3S 2W6

www.lesactualites.ca

RÉDACTION

Tél: 514-342-7638 | Courriel: redaction@lesactualites.ca

PUBLICITÉ

Tél: 514-342-0386 | Courriel: vente@lesactualites.ca

PRODUCTION

Conception graphique : Bertrand Meunier Tél: 514-342-0391 | Courriel: production@lesactualites.ca

ADMINISTRATION

Tél: 514-945-4650 | Courriel: journal@lesactualites.ca

Les textes publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle des éditeurs. Toute reproduction est interdite sauf autorisation écrite du journal.

Avis public



Invitation SÉANCE DU CONSEIL

Les membres de votre conseil d'arrondissement, M. Russell Copeman, maire d'arrondissement, Mme Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges, M. Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, M. Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola, M. Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon, et M. Lionel Perez, conseiller du district de Darlington vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

Le lundi 1^{er} juin 2015 à 19 heures au Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce, 6445, avenue de Monkland

Au cours de cette assemblée, une période de 90 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont généralement disponibles dans la section Mairie d'arrondissement du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montreal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, le jeudi précédant la séance du conseil d'arrondissement, en après-midi. La séance du conseil est diffusée en direct sur le site Internet de l'arrondissement.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR

RÈGLEMENT SUR LA CONVERSION DES IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ DIVISE (R.R.V.M. c. C-11)

Le conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire fixée au lundi 10 août 2015 à 19 heures, au 6767, chemin de la Côte des-Neiges à Montréal, étudiera la demande de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divise relative à l'immeuble suivant :

4396-4398, avenue Marcil

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne intéressée peut également faire parvenir au secrétaire d'arrondissement les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis, soit au plus tard le 8 juin 2015, en remplissant et en signant le formulaire fourni par la Ville à cet effet et disponible dans les bureaux Accès Montréal. Ces commentaires doivent être reçus à la Division du greffe, 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal (Québec) H3X 2H9.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division des permis et inspections, au 514 872-5160.

Fait à Montréal, le 27 mai 2015.

La secrétaire d'arrondissement.

Geneviève Reeves, avocate



Bon accueil/ Douceur

Dr Christian MORENCY Chirurgien dentiste

5726 SHERBROOKE OUEST # 207 <u>Heures de bureau</u>. JOUR-SOIR

dentistecmorency@videotron.ca





Convocation à l'Assemblée générale annuelle 2015 de la Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

L'Assemblée générale annuelle 2015 de la CDEC CDN/NDG se déroulera le mercredi 17 juin, de 17 h 30 à 20 h, au Centre de ressources communautaires Côte-des-Neiges, 6767 chemin de la Côte-des-Neiges, salle 602.

Ordre du jour :

- 1. Nomination d'un-e président-e d'assemblée
- 2. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2014
- 3. Présentation du rapport d'activités 2014-2015
- $4.\ Présentation\ du\ rapport\ de\ l'auditeur\ indépendant\ pour\ l'année\ 2014-2015$
- 5. Nomination d'un auditeur indépendant
- 6. Présentation du Plan d'action 2015-2016
- 7. Élection des administrateurs :
 - $\hbox{-} 3 postes pour deux ans dans le collège \'electoral institutions;} \\$
- 1 poste pour deux ans dans le collège électoral syndicat CSN;
- 2 postes pour deux ans dans le collège électoral gens d'affaires CDN;
 2 postes pour deux ans dans le collège électoral gens d'affaires NDG;
- 2 postes pour deux ans dans le collège électoral gens d'affaires NDG;
 2 postes pour deux ans dans le collège électoral organismes communautaires CDN;
- $\hbox{-1 poste pour deux ans dans le collège \'electoral organismes communautaires NDG;}$
- 1 poste pour deux ans dans le collège électoral population CDN;
- 1 poste pour deux ans dans le collège électoral population NDG.

8. Divers.

* Pour être éligible, vous devez être un membre en règle de la CDEC CDN/NDG au moins 3 mois avant l'assemblée générale annuelle, et vous devez faire parvenir au directeur par courrier, <u>au plus tard le 10 juin 2015 avant 17 h</u>, un bulletin de mise en nomination comportant les renseignements suivants : votre nom, votre adresse et le collège que vous vous proposez de représenter.

Coordonnées:

Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges/Notre-Dame-Grâce 4950, chemin Queen-Mary, bureau 101, Montréal (Québec) H3W 1X3

T. 514 342-4842 - F. 514 342-4712

www.cdeccdnndg.org - cdec@cdeccdnndg.org

Découvrez votre journal et plus.... sur notre site internet

www.lesactualites.ca



Toute l'actualité de l'arrondissement Côte-des-Neiges • Notre-Dame-de-Grâce au quotidien

> NOUVELLES | CONSEIL D'ARRONDISSEMENT | AGENDA CULTUREL SPORT | LOISIRS | SOCIÉTÉ | ÉDUCATION | SANTÉ ...





PAYEZ VOTRE ÉPICERIE

avec Argent AIR MILES



- Aucun bon requis
- Réduction instantanée à la caisse
- Disponible quand vous le voulez





Activez votre compte Argent à airmiles.ca/argent